

Bien grandir à Francheville

**Accompagner
les familles, les enfants
et les jeunes de 0 à 25 ans**



Francheville
attractive par nature

SOMMAIRE

Édito p3

Petite enfance

Accueillir un enfant : je vais ou viens d'avoir un enfant p4

Je veux faire garder mon enfantp5

Accueil individuel p5

Accueil collectif..... p7

Enfance

Espace Familles p9

Inscription à l'école p9

Les établissements scolaires p9

Activités proposées par la Ville sur le temps scolairep10

Le sport et la musique au coeur des actions municipales p10

Les activités culturelles..... p11

Projet Educatif De Territoire p12

Accueil de loisirs périscolaire..... p13

L'accueil du matin..... p13

La pause méridienne..... p13

L'étude p14

L'accueil du soir p14

Accompagnement à la scolarité primaire .. p14

Mercredis..... p15

L'accueil de loisirs municipal p15

L'accueil de loisirs associatif p15

Extrascolaire p16

L'accueil municipal pendant les vacances scolaires..... p16

L'accueil associatif pendant les vacances scolaires p16

Les séjours p17

Les activités sportives p17

Le cinéma p17

Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes p18

Jeunesse

Accueil à la SIJ :

accompagnement individuel..... p19

Séjours..... p20

Chantiers Jeunes..... p20

L'accompagnement à la scolarité p21

L'accueil de loisirs ados..... p21

L'animation du foyer au collège..... p21

Orientation scolaire et professionnelle..... p22

Écoute des jeunes..... p22

Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) p23

Accueillir tous les publics.....p24

Soutien à la parentalité.....p26

Lieu Accueil Enfants Parents..... p27

Le café des parents..... p27

La Médiathèque..... p28

La Ludosine p29

La médiation familiale p29

Un moment après l'école..... p30

Les vacances en famille..... p30



Édito



Chères Franchevilloises, chers Franchevillois,

Accompagner les enfants dans leurs premières années, soutenir les familles au quotidien, aider les jeunes à grandir et à s'épanouir : telle est l'ambition de la ville de Francheville.

De la petite enfance à la jeunesse, les services de la Direction Familles sont mobilisés pour vous proposer des solutions d'accueil, des activités, des lieux d'écoute et d'accompagnement adaptés à chaque étape de la vie de l'enfant. Ce guide a été conçu pour vous informer simplement et vous accompagner dans vos démarches et vos choix.

Parce que chaque enfant mérite de grandir dans un environnement bienveillant, stimulant et sécurisant, la ville de Francheville porte une attention particulière à la qualité des services proposés aux familles. Notre engagement s'inscrit pleinement dans notre adhésion au dispositif UNICEF – Ville Amie des Enfants, qui traduit notre volonté d'agir concrètement pour le respect, le bien-être et les droits de tous les enfants.

Ce guide est aussi le reflet d'une conviction partagée : en accompagnant l'enfance et la jeunesse, nous préparons l'avenir de notre commune. Nous espérons qu'il vous sera utile au quotidien.

Claire POUZIN

Maire de Francheville

Christophe CERTIN

1^{er} Adjoint délégué à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse

Petite enfance



Accueillir un enfant : je vais ou je viens d'avoir un enfant

LES 1000 PREMIERS JOURS

 1000-premiers-jours.fr/fr

Pour vous accompagner au quotidien dans votre futur rôle de parent, vous pouvez consulter le site ou le livret des 1000 premiers jours : vous y trouverez de **nombreux conseils et astuces, des idées pour mieux vivre votre nouveau quotidien**, pendant la grossesse et les premières années de bébé.



31 rue du 8 mai 1945
69290 CRAPONNE
04 28 67 16 70

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

La **PMI** est un **service public gratuit** qui s'adresse à tous. Les professionnels de PMI (médecins, sages-femmes, infirmières, psychologues) vous accompagnent pour la préparation de la naissance, l'allaitement, le suivi médical des jeunes enfants.

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU RHÔNE (CAF)

Lors de l'arrivée d'un nouvel enfant (grossesse, naissance, adoption) **vous devez mettre à jour votre situation auprès de votre CAF** pour pouvoir bénéficier des aides auxquelles vous avez droit.

CAF du Rhône
67 bvd Vivier Merle
69409 LYON CEDEX 03
3230 (appel non surtaxé)
 caf.fr



LE POINT D'INFORMATIONS ET D'ACCUEIL DES FAMILLES (PIAF)

Le **PIAF** est la **porte d'entrée unique pour vos questions** relatives aux modes de gardes. Des permanences sont organisées à la Maison des Jeunes et des Familles.

Lors des permanences, vous pourrez :

➔ **Recevoir une information générale** sur les modes d'accueil et les activités à Francheville **pour un enfant de 0 à 4 ans** et son parent :

- l'accueil dans une **crèche municipale** (Établissement d'accueil du jeune enfant),
- l'accueil chez une **assistante maternelle**,
- l'accueil en **micro-crèche ou crèche privée**,
- le **Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)**.

➔ Faire une **demande d'accueil** pour votre enfant dans une crèche municipale (accueil régulier et accueil occasionnel).

Les places en crèches municipales sont attribuées sur décision d'une Commission d'admission qui se réunit en octobre et mai. Les critères d'examen des dossiers ainsi que les modalités de fonctionnement de la Commission sont disponibles sur le site de la Ville **mairie-francheville69.fr**

Prendre rendez-vous :

04 78 59 58 08 ou

 petiteenfance@mairie-francheville69.fr

Je veux faire garder mon enfant

Il est possible de **faire garder votre enfant de manière régulière ou occasionnelle** auprès d'une assistante maternelle agréée, ou garde à domicile, ou au sein de l'un des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE).



L'ACCUEIL INDIVIDUEL

À Francheville, des assistantes maternelles, agréées par la Métropole, exercent leur métier à leur domicile. À l'issue de leur formation professionnelle, elles peuvent **accueillir jusqu'à quatre enfants de moins de six ans**.

Le **parent a le statut d'employeur** de ce professionnel petite enfance. Le Relais Petite Enfance peut vous accompagner dans vos démarches.



Relais Petite Enfance Bambout'chou

12 rue des Écoles

04 78 59 87 70



relais.bamboutchou@mairie-francheville69.fr

Pour obtenir la **liste des assistantes maternelles** de la commune, vous pouvez :

- Contacter le Relais Petite Enfance ;
- Vous rendre sur le site de la **CAF monenfant.fr**, onglet « je suis un parent », rubrique « devenir parents » puis « choisir le mode d'accueil ».

Parents employeurs d'une assistante maternelle, vous pouvez **bénéficier d'une ou de plusieurs aides financières**, à savoir :

- la **prestation d'accueil du jeune enfant** (PAJE) dont le complément de mode de garde (CMG), délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) en fonction de vos revenus,
- un **crédit d'impôt**.

Il est également possible de salarier une garde à domicile qui interviendra chez vous.

Plus d'infos : **urssaf.fr**





➔ Vous êtes parent :

- Le Relais vous accompagne dans vos recherches d'un mode d'accueil ;
- Il vous renseigne sur vos droits et obligations en tant qu'employeur ;
- Il vous accompagne dans la mise en œuvre et le suivi du contrat de travail de votre salarié.

➔ Pour les assistantes maternelles ou les gardes à domicile :

- Le Relais tient à jour la liste de leurs disponibilités ;
- Il organise des sessions de formation collective pour enrichir leurs parcours, connaissances et compétences professionnelles ;
- Il les guide dans leur statut professionnel.

➔ Votre enfant est accueilli chez une assistante maternelle ou une garde à domicile :

- Le Relais organise des temps collectifs pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle. Ces temps d'animation développent la socialisation du jeune enfant et favorisent les échanges entre les professionnels.

➔ Horaires du Relais :

Temps collectifs ou ateliers d'éveil (pour les enfants et leur assistantes maternelles) les **lundis, mardis, jeudis et vendredis des semaines scolaires**, de 8h30 à 11h30.

L'animatrice du relais reçoit les parents et les assistantes maternelles sur rendez-vous les après-midi.

➔ Fermetures :

Quelques jours pendant les vacances scolaires, 3 semaines en août et lors de journées pédagogiques.





L'ACCUEIL COLLECTIF



Les crèches municipales (Établissements d'accueil du jeune enfant)

La commune de Francheville dispose de **trois crèches**. Destinées aux enfants dès l'âge de 2 mois et demi jusqu'à leur entrée à l'école, ces structures répondent à **des besoins d'accueil occasionnel, régulier à temps plein ou à temps partiel**. Dans le cas de situations particulières, un accueil d'urgence peut être envisagé pour une durée limitée.

Les services de la Métropole délivrent à ces établissements un agrément et assurent un **suivi régulier qui garantit le maintien de la qualité d'accueil**.

Ces structures sont financées par la Caisse d'Allocations Familiales, la Commune et les familles utilisatrices.

La **participation financière des familles dépend d'un barème national** fixé par la CNAF sur la base des ressources N-2 et du nombre d'enfants à charge.

La crèche participe à l'intégration sociale de tous les enfants y compris des enfants porteurs de handicaps ou atteints de maladies chroniques.

Une équipe pluridisciplinaire veille à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui lui sont confiés.

Les professionnelles fondent leur approche sur des valeurs communes à l'ensemble du service Petite Enfance :

- Un accueil personnalisé au sein d'un collectif en s'appuyant sur **une professionnelle référente pour chaque enfant**,
- Une **bienveillance** et une **communication respectueuse**,
- Une **socialisation de l'enfant**, un éveil au monde et à la nature,
- La **communication gestuelle** associée à la parole,
- L'ouverture à **divers partenaires**.

Le **projet pédagogique** détermine les actions concrètes, propres à chaque établissement, pour mettre en œuvre ces valeurs et orientations. Il est transmis à toutes les familles utilisatrices de la crèche.

Ouverture du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30



EAJE Franch'Mômes
93 Grande Rue

04 78 59 16 99

Capacité d'accueil : 12 places



EAJE Air d'Enfance
4 rue de la Chapelle de Bel Air

04 78 34 31 49

Capacité d'accueil : 33 places



EAJE Franch'Bambins
1 allée de l'Aubier

04 72 16 03 40

Capacité d'accueil : 40 places



Les crèches privées

Des crèches privées complètent l'offre d'accueil du territoire. Ces établissements bénéficient également d'un agrément de la Métropole.

La CAF peut verser aux familles utilisatrices d'une micro-crèche privée le Complément Mode de Garde (CMG) - structure. Le montant de cette prestation dépend d'un barème national fixé par la CNAF sur la base des ressources N-2 et du nombre d'enfants à charge. Elle compense une partie des frais de garde.

GRAINES D'ÉCOLOS BEL AIR 1 bis chemin du Torey - bâtiment C

04 69 67 36 93

✉ contact@grainesdecolos.fr

Capacité d'accueil : 10 places
Ouverture du lundi au vendredi,
de 7h30 à 18h30

GRAINES D'ÉCOLOS LE BOURG 5 allée de l'Hôtel de Ville

04 27 02 83 66

✉ contact@grainesdecolos.fr

Capacité d'accueil : 10 places
Ouverture du lundi au vendredi,
de 7h30 à 18h30

BABILOU FRANCHEVILLE TOREY 2 chemin du Torey

04 26 78 75 36

✉ cre-783@babelou.com

Capacité d'accueil : 22 places
Ouverture du lundi au vendredi,
de 7h30 à 18h30

LITTLE TRIBU « LES PETITS SIOUX » 82 Avenue du Châter

04 26 18 26 68

✉ caroline@little-tribu.fr
littletribu.fr

Capacité d'accueil : 10 places
Ouverture du lundi au vendredi,
de 7h30 à 18h30

DEMAIN FRANCHEVILLE Parc du Chater 33 rue Belissen

09 77 72 18 62

✉ rechefrancheville@crechesdemain.fr

🌐 crechesdedemain.fr

Capacité d'accueil : 12 places
Ouverture du lundi au vendredi,
de 7h30 à 18h30

ROUNDIN PICOTIN 3 chemin des Cytises

09 82 37 23 02

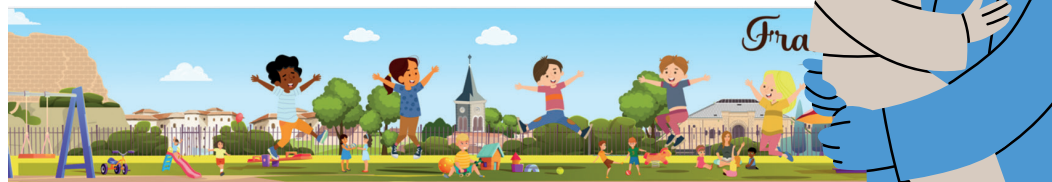
✉ rondinpicotin@famillesenmouvement.fr

Capacité d'accueil : 10 places
Ouverture du lundi au vendredi,
de 8h à 18h30



Enfance

Espace Familles



Mon espace perso

Identifiant

Mot de passe

[J'ai oublié mon mot de passe.](#)

Connexion

Bienvenue sur Votre Espace Familles

Nous sommes heureux de vous accueillir sur le nouveau Espace Familles, destiné à faciliter vos démarches liées aux activités petite enfance, enfance et jeunesse.

Découvrez votre nouvel outil en ligne qui simplifie vos démarches administratives pour toute la famille : contact et suivi des demandes de la petite enfance, inscription des enfants à l'école, aux activités périscolaires (accueil du matin, restauration, étude, accueil du soir, ALSH Mercredis Bourg et Bel Air), extrascolaire (accueil de loisirs municipal du Bourg)...

Nos services sont à votre disposition pour tout renseignement.

Maison Jacques Faure
2 Rue de la poste 69540 Francheville

EDITION DE DOCUMENTS

SITE DE LA MAIRIE

20 MAI 2026

Actualités

Fête des Gones 2026
le 30 Mai
de 10h00 à 18h00

[LIRE LA SITE](#)

L'Espace Familles est un **portail en ligne** qui simplifie les **démarches administratives liées aux enfants** (petite enfance, enfance et jeunesse).

Il permet d'**inscrire les enfants à l'école ainsi qu'aux activités périscolaires et extrascolaires** (cantine, garderie, centres de loisirs).

Les familles peuvent suivre leurs demandes, consulter leur historique et gérer leur dossier via un **espace personnel**.

Le service facilite aussi la communication avec la mairie et les services liés à l'enfance.

Inscription à l'école

L'inscription dans les écoles publiques communales se fait en ligne sur l'Espace Familles (cf QR code). Il n'existe pas de carte scolaire à Francheville, l'inscription est libre dans les écoles du territoire en fonction des places disponibles.

Les documents et attestations sont à télécharger sur le site de la ville.

Vous recevrez ensuite par mail un certificat de préinscription scolaire accompagné d'un courrier précisant les démarches à effectuer auprès des écoles.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous déplacer directement à la Maison des

Jeunes et des Familles **2 rue de la Poste à Francheville** ou en nous contactant au **04 78 59 58 08**.

Les familles désirant inscrire leur enfant dans une autre commune que celle de leur domicile doivent prendre contact avec la Direction Familles ou télécharger les documents nécessaires sur le site de la Ville.



PORTAIL FAMILLES ICI

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

La commune dispose de **3 groupes scolaires**, répartis sur chacun des trois quartiers de la ville.

École Maternelle J Prévert & École élémentaire du Bourg



Place Jacques Prévert

Maternelle 04 78 59 28 20

em-jprevert@mairie-francheville69.fr

Élémentaire 04 78 59 03 90

ee-bourg@mairie-francheville69.fr

Groupe scolaire de Bel Air



Place Loano

04 78 34 75 25

ee-belair@mairie-francheville69.fr

Groupe scolaire du Châter



Allée de l'Aubier

04 78 59 54 91

ee-chater@mairie-francheville69.fr

Activités proposées par la Ville sur le temps scolaire

La ville s'engage pleinement à enrichir le temps scolaire des élèves en **finançant et en organisant des interventions variées**, avec une attention particulière portée aux activités sportives et à la pratique musicale. **Cette politique volontariste vise à offrir à tous les enfants un accès équitable à des expériences éducatives diversifiées, complémentaires des enseignements.**

LE SPORT ET LA MUSIQUE AU CŒUR DES ACTIONS MUNICIPALES

Dans les trois groupes scolaires, du CP au CM2, des intervenants issus des associations sportives locales proposent toute l'année une **palette d'activités physiques** : natation, gymnastique, athlétisme, acrosport, volley ou encore tennis. **Ces temps permettent aux élèves de découvrir différentes disciplines, de développer leurs capacités motrices et de s'initier aux valeurs du sport.**

Parallèlement, **la Ville favorise activement l'éducation musicale** dès le plus jeune âge. Chaque classe de maternelle et d'élémentaire bénéficie de **l'intervention de musiciens** agréés par l'Éducation nationale. Ces interventions apportent une approche à la fois sensible et pratique de la musique, en complément du travail des enseignants et **participent pleinement à l'éveil artistique des élèves.**



LES ACTIVITÉS CULTURELLES

De nombreuses actions sont proposées toute l'année afin de permettre la **découverte et la rencontre des enfants avec les artistes et les œuvres** sous de nombreuses formes artistiques dont la création :

Spectacle Vivant

De la maternelle au collège, une programmation est dédiée aux classes pour que **chaque enfant assiste au moins à un spectacle par an**. Des visites permettent aussi aux enfants de découvrir l'IRIS, en tant que salle de spectacle avec ses coulisses et ses métiers (artistes et techniciens).

Cinéma

La Ville participe à deux dispositifs qui permettent aux enfants de vivre l'expérience d'une séance de cinéma au moins une fois par an. **Sur une année scolaire, 40 séances à destination du public scolaire accueillent plus de 3 000 enfants.**

Médiathèque

Chaque enfant scolarisé en maternelle et élémentaire à Francheville est accueilli au moins une fois dans l'année pour une découverte de la Médiathèque, un accueil thématique, un spectacle ou une rencontre avec un artiste. **Avec plus de 80 accueils, 1 900 enfants viennent avec leurs classes chaque année.** Les assistantes maternelles sont accueillies plusieurs fois dans l'année avec les enfants, en partenariat avec le Relais Petite Enfance.



Projet Éducatif De Territoire (PEDT)



La commune de Francheville s'est engagée dans un Projet Éducatif de Territoire (PEDT), construit en partenariat avec l'Éducation Nationale, les associations locales et l'ensemble des acteurs éducatifs.

Ce projet vise à garantir une continuité et une cohérence entre les différents temps de vie de l'enfant (scolaire, périscolaire et extrascolaire) afin de favoriser son épanouissement et sa réussite.

Il repose sur plusieurs priorités : **accompagner les parents dans leur rôle éducatif, proposer des activités de qualité accessibles à tous, encourager l'autonomie et l'engagement des jeunes ainsi que développer une politique inclusive** notamment en direction des enfants en situation de handicap. Co-construit avec les familles, les professionnels et les jeunes eux-mêmes, **le PEDT est un cadre évolutif**, régulièrement évalué pour répondre au mieux aux besoins du territoire.





Accueil de loisirs périscolaire

L'ACCUEIL DU MATIN

La ville organise un accueil dans chaque école de 7h30 à 8h20.

Les enfants sont accueillis en douceur, avec une arrivée échelonnée possible jusqu'à 8h10, afin de respecter le rythme de chacun et d'offrir un moment serein aux familles comme aux enfants.

LA PAUSE MÉRIDIANNE

La pause méridienne, qui **se déroule de 11h30 à 13h30**, est pensée comme un moment à la fois convivial et éducatif. **Elle s'organise autour du déjeuner, précédé ou suivi d'un temps d'activités.**

Les repas sont préparés par un prestataire extérieur et livrés selon le principe de la livraison froide. **Une attention particulière est portée à la qualité des aliments, notamment en privilégiant les circuits courts.** Par ailleurs, **40 % des produits proposés sont issus de l'agriculture biologique.** Afin de répondre aux besoins de chacun, deux options sont proposées : un menu classique et un repas sans viande, incluant un apport protéiné adapté. Les menus de la semaine sont consultables sur le site internet de la ville.

Le temps du repas constitue également un moment d'apprentissage. Les enfants y **développent leur autonomie** et sont sensibilisés à la **lutte contre le gaspillage alimentaire** grâce à des actions pédagogiques adaptées.

Lors de la pause méridienne, les enfants peuvent participer à **différentes activités proposées quotidiennement.** Qu'elles soient sportives, artistiques, manuelles ou culturelles, ces animations contribuent à leur épanouissement, stimulent leur créativité et participent au développement de leur estime de soi.



L'ÉTUDE

Un service d'études dirigées est proposé dans chaque école élémentaire après la classe, **de 16h30 à 17h30**. Encadré par des intervenants, ce temps permet aux enfants de faire leurs devoirs dans un **cadre structuré et propice à la concentration**. Une charte précisant l'organisation et le fonctionnement de ce service est mise à disposition des familles.

L'ACCUEIL DU SOIR

La ville propose également **un accueil du soir de 16h30 à 18h30**, dans la limite des places disponibles. Les familles ont la possibilité de venir récupérer leur enfant de manière « échelonnée » à partir de 17h.

Les enfants sont encadrés par une équipe d'animation qualifiée qui veille à leur bien-être et leur propose des activités pédagogiques variées, adaptées à leurs besoins et à leur âge. **Ce temps de fin de journée se veut à la fois détendu et enrichissant.**

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ PRIMAIRE (CENTRE SOCIAL MICHEL PACHE)

L'accompagnement à la scolarité primaire est mis en place en partenariat avec les écoles du Châter et de Bel Air.

Objectifs :

- Accompagner les enfants dans leurs difficultés scolaires.
- Soutenir les enfants dans leur autonomie et leur confiance en eux.
- Accompagner les familles dans le suivi de la scolarité de leur enfant.

Les séances ont lieu les mardis et jeudis de 16h30 à 18h00, des semaines scolaires. Les bénévoles et professionnels du centre social vont chercher les enfants à la sortie des deux écoles. Chaque séance a lieu :

- au centre social, pour les enfants du Châter.
- à la salle Léo Ferré pour les enfants de Bel Air.

Elle est scindée en deux temps : **30 minutes sont dédiées à l'aide aux devoirs, suivies de 30 minutes d'apprentissage ludique**, autour d'un projet collectif mené sur l'année.



Renseignements au 04 72 16 09 11

ou sur  csfrancheville.centres-sociaux.fr/



Mercredis

L'ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL

La ville organise un accueil de loisirs le mercredi, de 7h30 à 18h30, sur les écoles du Bourg et de Bel Air. Les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas, selon leurs besoins.

Tout au long de la journée, les enfants sont encadrés par une équipe d'animation qualifiée qui propose des activités variées, qu'elles soient sportives, manuelles ou culturelles. **Elles s'inscrivent dans les objectifs du Projet Educatif Du Territoire** ainsi que dans le projet pédagogique de la structure.

Ces temps sont pensés pour favoriser la découverte, encourager l'autonomie et contribuer à l'épanouissement de chaque enfant dans un cadre bienveillant et adapté. Des sorties peuvent également être organisées afin d'enrichir les expériences proposées.



L'ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIATIF

Sous la responsabilité d'une équipe de direction et d'animateurs qualifiés, **cet accueil de loisirs s'adresse aux enfants âgés de 3 à 11 ans** et se déroule **dans les locaux du groupe scolaire du Châter.**

Le programme d'activités s'articule tout au long de l'année autour de thèmes variés. **Il est conçu pour plonger les enfants dans un univers imaginaire propice au développement de leur créativité et en respect des objectifs pédagogiques.**

Les enfants sont accueillis **de 7h30 à 18h30**, en journée, demi-journée, avec ou sans repas.

L'accueil est organisé en deux groupes : les 3 à 5 ans et les 6 à 11 ans.

Pour une première inscription, prendre rdv au **centre social** en appelant le 04 72 16 09 11.

Pour les **familles adhérentes** : rdv sur l'espace famille en ligne pour effectuer vos réservations.

 csfrancheville.centres-sociaux.fr/



Extrascolaire

L'ACCUEIL MUNICIPAL PENDANT LES VACANCES

La ville organise un accueil de loisirs sur l'école du Bourg pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 18h30. Les familles peuvent choisir une inscription à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas, en fonction de leurs besoins.

Les enfants sont accompagnés par une équipe d'animation qualifiée qui propose des activités variées, qu'elles soient sportives, manuelles ou culturelles, en lien avec les objectifs du projet éducatif du territoire et le projet pédagogique de la structure. **Une attention particulière est portée au bien-être des enfants, afin qu'ils puissent vivre pleinement leur temps de vacances, dans le respect de leur rythme et de leurs besoins.**

Les temps d'animation sont pensés pour favoriser l'autonomie, éveiller la curiosité et renforcer l'estime de soi, dans un cadre bienveillant et stimulant. Des sorties peuvent également être organisées pour enrichir les expériences proposées. Tout est mis en œuvre pour que ces moments soient réellement vécus comme des temps de vacances, propices à la détente, à la découverte et au plaisir.



L'ACCUEIL ASSOCIATIF PENDANT LES VACANCES

L'accueil de loisirs, c'est avant tout un espace où les enfants s'amuse, découvrent et partagent de bons moments ensemble. À travers le jeu et des activités variées, ils apprennent à vivre en groupe, à respecter des règles de vie en collectivité, et à s'épanouir dans un cadre bienveillant.

Les animations sont pensées pour être ludiques, diversifiées et adaptées à l'âge des enfants.

Deux groupes accueillent les enfants selon leurs âges : les 3-5 ans et les 6-11 ans.

L'accueil pendant les vacances a lieu sur les groupes scolaires de Bel Air et Châter.

Sous la responsabilité d'une équipe de direction et d'animateurs qualifiés, les programmes des activités sont construits autour de thèmes variés, par période de vacances, et s'inscrivent dans le projet pédagogique de l'accueil de loisirs.

Pour une première inscription, prendre rdv au **centre social** en appelant le 04 72 16 09 11.

Pour les **familles adhérentes** : rdv sur l'espace famille en ligne pour effectuer vos réservations.

 csfrancheville.centres-sociaux.fr/





LES SÉJOURS

La commune propose chaque année deux séjours, conçus comme de véritables temps forts éducatifs. À travers ces expériences, les enfants sont amenés à vivre en collectivité, à découvrir de nouveaux environnements et à s'ouvrir aux autres. Les activités proposées s'inscrivent dans une démarche éducative globale, favorisant

le développement de valeurs essentielles telles que la **solidarité**, le **respect de chacun** et l'**estime de soi**. Ces séjours sont aussi l'occasion pour les enfants de **gagner en autonomie**, de **partager des moments riches** avec leurs pairs et de **construire des souvenirs marquants**.

LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Le **service des sports** de la commune propose différentes activités pour les enfants et adolescents.

Pendant les vacances scolaires, des **stages multisports** sont organisés pour les jeunes de **7 à 14 ans**, à la semaine (sauf durant les vacances de Noël). Ces stages permettent de découvrir et de pratiquer une **variété d'activités sportives** telles que floorball, baseball, jeux collectifs, vélo ou encore judo... dans un cadre dynamique et convivial.



Par ailleurs, les **“Samedis du sport”** offrent aux enfants de **5 à 8 ans** l'opportunité de **découvrir différentes disciplines sportives le samedi matin**, en partenariat avec les associations locales. Une à deux activités différentes sont proposées chaque mois, de septembre à juin, afin de favoriser l'initiation et la découverte tout au long de l'année.

Pour tout renseignement ou pour les inscriptions, vous pouvez contacter le service des sports par mail à

✉ sports@mairie-francheville69.fr

ou par téléphone au

04 78 59 01 55 / 04 78 59 98 30.

LE CINÉMA

À chaque période de vacances scolaires, les CinéVacances proposent aux jeunes la projection d'un film récent, offrant un moment de détente et de découverte culturelle adapté à leur âge.

Tout au long de l'année, le Ciné'J, organisé une fois par mois, permet aux plus jeunes et à leurs parents de partager une séance de cinéma conviviale au tarif de 4€. Cette projection est également **suivie d'un goûter** favorisant un temps d'échange et de partage en famille dans une ambiance chaleureuse.



Conseil Municipal des Enfants (CME)

Le Conseil Municipal des enfants (CME) a pour objectif de **sensibiliser les enfants de CM1 et CM2 en matière de citoyenneté et de responsabilité** en leur permettant surtout de prendre la parole. **Le CME est composé de 24 enfants, ils sont huit par école répartis équitablement entre les deux niveaux.** Les enfants élus sont porteurs de projets sur différentes

thématiques comme l'environnement, la solidarité en passant par la culture et le sport, pour un mandat d'un an, renouvelable. Les enfants se réunissent **un mercredi sur deux** en groupes de travail, encadrés par trois animateurs. **Des séances plénières sont également organisés afin de présenter leurs projets aux élus et au maire.** Porte-parole de leurs camarades, ils font entendre leur voix et leurs idées pour améliorer le quotidien de tous.



Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le Conseil Municipal des Jeunes, dans la continuité du CME permet aux adolescents de participer à la vie de la commune. Ils peuvent ainsi faire entendre leurs idées et porter des projets concrets. Il est composé de jeunes élus entre **11 et 17 ans** qui exercent un **mandat d'un an, renouvelable.** **Ils se réunissent tous ensemble lors des séances plénières** puis ensuite de manière hybride en fonction des commissions et de l'avancement des projets.

C'est une **excellente occasion de donner la parole aux jeunes, de mener des projets et d'apprendre à être un citoyen responsable.**



Retrouvez chaque année toute les informations pratiques sur le site de la Ville ou via la SIJ (cf ci-contre).

Jeunesse

À Francheville, la politique jeunesse s'adresse aux jeunes de 11 à 25 ans en proposant un accompagnement à la fois éducatif, citoyen et tourné vers l'autonomie.



ACCUEIL À LA SIJ : UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

La **Structure Info Jeunes** accueille les jeunes Franchevillois âgés de **12 à 25 ans** afin de les **accompagner et de les orienter dans leurs projets personnels et professionnels**. Ils peuvent ainsi être accueillis, accompagnés, informés et (ré) orientés dans leurs projets, leurs problématiques et interrogations, sans distinction.

Différentes activités sont proposées :

- Séjours Jeunes
- Chantiers Jeunes
- Conseil Municipal des Jeunes



OÙ SE TROUVE LA SIJ ?

**Maison des Jeunes
et des Familles
2 rue de la Poste**



Pour connaître les horaires d'ouverture et l'actualité de la SIJ, rendez-vous sur le site

 **mairie-francheville69.fr**

ou retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



bijfrancheville



@bijfrancheville



youtube.com/@villedefrancheville (section BIJ)

SÉJOURS

La commune propose chaque année deux séjours à destination des jeunes de 11 à 17 ans, organisés pendant les vacances de février et de juillet. Ces séjours s'inscrivent dans une démarche éducative globale visant à encourager la vie en collectivité, la découverte de nouveaux environnements, la solidarité et le développement de l'estime de soi.

Retrouvez chaque année toute les informations pratiques sur le site de la Ville ou via la SIJ.

 **mairie-francheville69.fr**

Les activités proposées varient selon les séjours et peuvent inclure des pratiques sportives, des activités de plein air ou encore des activités nautiques, afin d'offrir des expériences riches et diversifiées. **Chaque séjour est encadré par une équipe d'animateurs qualifiés, garantissant un cadre sécurisé et bienveillant pour les jeunes.**



CHANTIERS JEUNES

L'organisation de ces «chantiers» s'inscrit dans le cadre du développement de la politique jeunesse sur le territoire. **Organisés par la SIJ, pendant les périodes de vacances scolaires,** elle accompagne ainsi les **jeunes Franchevillois de 11 à 17 ans**, tout au long de l'année pour qu'ils acquièrent de l'expérience et des compétences à travers les travaux proposés.

Les objectifs de ces chantiers sont multiples :

- Offrir une **première expérience** d'engagement et de travail collectif ;
- Transmettre les **valeurs de citoyenneté** et de responsabilité ;
- Permettre aux jeunes de **financer des projets** personnels (études, permis, vacances...) ;
- **Valoriser les espaces publics** de la commune.

Retrouvez chaque année toute les informations pratiques sur le site de la Ville ou via la SIJ.



L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ AU COLLÈGE

Le secteur jeunesse et ses bénévoles accompagnent les collégiens dans leur travail scolaire. **Ils les aident à développer leurs points forts et à prendre conscience de leurs capacités.** Travailler en binôme, avec le soutien d'un bénévole, permet à

vosre adolescent d'aborder la réalisation des devoirs autrement. Les jeunes inscrits sont accueillis au **centre social**, les mardis et les jeudis de 17h00 à 18h30 (accueil dès 16h30 à la sortie des cours si besoin).

 csfrancheville.centres-sociaux.fr/

L'ACCUEIL DE LOISIRS ADOS

Cet accueil de loisirs à destination des 12 – 17 ans se veut un **espace pour rencontrer d'autres jeunes et partager**, pendant les vacances scolaires, des activités sportives, créatives, culturelles et de loisirs. Le programme d'activités est basé sur le projet pédagogique et l'accueil animé dans une ambiance respectueuse.

Au choix, à la journée ou en demi-journée (avec repas tiré du sac).

Pour une première inscription, prendre rdv au **centre social** en appelant le 04 72 16 09 11.

Pour les **familles adhérentes** : rdv sur l'espace famille en ligne pour effectuer vos réservations.

 csfrancheville.centres-sociaux.fr/

L'ANIMATION DU FOYER AU COLLEGE C BERNARDIN

Vous pouvez retrouver le secteur jeunesse au Foyer du collège les mardis, jeudis et vendredis de 11h45 à 13h30, avec la **présence du professionnel jeunesse du centre social** en animation autour de jeux de société, de jeux de coopération, pour une **pause méridienne ludique** entre les cours.

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE



**Centre d'Information
et d'Orientation (CIO)**
Immeuble Yellow Square
Lyon 9^e

 onisep.fr ou ac-lyon.fr

Lieu ressource pour **toutes les questions liées à l'orientation des élèves**, de la 6^e jusqu'à 25 ans. Entretiens individuels, informations sur les formations et les métiers.



**La Boussole
des Jeunes**

15 - 30 ans / service en ligne
 laboussolledesjeunes.fr

Service numérique porté par le CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse) facilitant la **mise en relation avec le professionnel adéquat** : emploi, santé, logement. **Il suffit de renseigner sa situation pour être contacté et orienté.**

ÉCOUTE DES JEUNES



Maison des adolescents de Lyon
1 Bis Cours Gambetta, Lyon 3^e
Accueil sans RDV
lun/mer/jeu/ven de 14h30 à 16h30

 info@maisondesados69.fr

 mda69.fr



**Mission locale des Monts d'or
et des Monts du lyonnais**
3 av du Général Brosset -
Tassin-la-Demi-Lune

04 72 59 18 80 - info@missloc.org
 missionlocale-mlmoml.fr



Accueil, information, orientation et accompagnement aux démarches administratives et professionnelles pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Permanences régulières sur le territoire
ou

Permanences hebdomadaires tous les
mercredis matin à :

**Maison des Jeunes
et des Familles**
2 rue de la Poste



Les Maisons des adolescents sont ouvertes à **tous les jeunes de 11 à 21 ans résidents ou scolarisés dans le Rhône**, à leur entourage familial et aux professionnels. Elles assurent une fonction d'accueil, d'écoute, de soutien et d'orientation.



POINTS ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES (PAEJ)

Les PAEJ sont des structures de proximité proposant accueil, écoute et accompagnement aux jeunes de 12 à 25 ans en difficulté ou en situation de vulnérabilité, ainsi qu'à leur entourage.

Espace Santé Jeunes

66 cours Charlemagne, Lyon 2^e

Du lun au ven, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, avec rendez-vous.

Du mardi au jeudi, de 13h30 à 17h, sans rendez-vous.



✉ esj@info-jeunes.fr

🌐 info-jeunes.fr

Accueil et écoute généraliste.

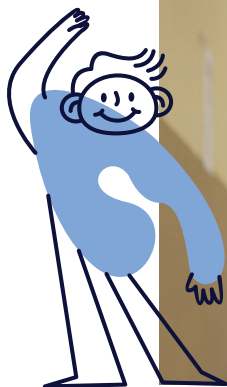
Accompagnement personnalisé sur tous les aspects de la vie du **jeune de 12 à 25 ans** : santé, emploi, relations familiales, logement, formation. Permanences et antennes sur la métropole.



Accueillir tous les publics



À Francheville, une attention concrète est portée à l'accueil de tous les enfants, quels que soient leurs besoins. Un référent inclusion est présent pour échanger avec les familles, évaluer les besoins de l'enfant et proposer des solutions adaptées au sein des structures (crèches, accueils de loisirs, temps périscolaires). Selon les situations, cela peut se traduire par des aménagements d'accueil, un accompagnement renforcé ou une adaptation des activités. Les équipes sont également sensibilisées et accompagnées pour garantir un cadre rassurant et bienveillant. L'objectif est simple : **permettre à chaque enfant de participer aux activités dans les meilleures conditions possibles, tout en soutenant les familles dans leurs démarches et leur quotidien.**

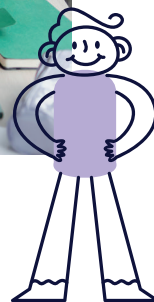


Pour toute question ou accompagnement :
✉ referentinclusion@mairie-francheville69.fr
Tel : 04 78 59 58 08

Maison des Jeunes
et des Familles
2 rue de la Poste



La **Plateforme de Coordination et d'Orientation** (PCO) accompagne les **enfants de 0 à 12 ans** présentant des signes de troubles du neurodéveloppement (TND). Elle facilite la coordination du parcours de soins, permet un accès précoce à des bilans et à des interventions adaptées, et oriente les familles vers des professionnels spécialisés. L'accès à la PCO se fait sur orientation du médecin traitant ou du pédiatre.



Les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) interviennent dans le repérage, le diagnostic, l'évaluation pluridisciplinaire et l'accompagnement précoce et personnalisé des enfants présentant des difficultés de développement. L'accès au CAMSP ne nécessite pas de notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et **peut être sollicité par un simple appel**. Toutefois, les délais d'attente avant un premier rendez-vous peuvent parfois être importants.

Soutien à la parentalité

Vous vous inquiétez pour votre enfant ou votre adolescent ?

Conduites à risques, jeux vidéo, réseaux sociaux, consommation de substances... Ne restez pas seul. **Des professionnels sont là pour vous écouter, gratuitement et en toute confidentialité.**

3114

Prévention du suicide

Numéro national gratuit, 24h/24, 7j/7. Professionnels du soin spécifiquement formés. En cas de souffrance ou de pensées suicidaires — pour soi ou un proche.

3020

Harcèlement scolaire

Plateforme d'écoute et de prise en charge. Lun.-ven. 8h-20h / Sam. 9h-18h. Pour les victimes, témoins et familles.

3018

Cyberharcèlement

Numéro contre les violences sur les réseaux sociaux. 7j/7 — pour les jeunes victimes et leurs proches.

119

Enfance en danger

Service national 24h/24, 7j/7. Pour les mineurs victimes de violences ou en situation de danger, et pour les adultes témoins d'une mise en danger d'un enfant.



Santé mentale

Ligne téléphonique d'information et d'orientation en santé mentale, portée par le Centre Hospitalier le Vinatier. Écoute, évaluation et orientation personnalisée. 0805 05 05 69 — de 8h à 20h, 7j/7 (numéro gratuit)



Point Écoute Adulte (PEA)
31 rue de l'Abondance, Lyon 3^e
12 antennes sur la Métropole de Lyon
✉ coordination.pointecoute@arhm.fr



SITE PEA ICI

Les Points Écoute Adultes proposent des **entretiens individuels gratuits et confidentiels avec un psychologue**, pour les personnes de plus de 18 ans traversant une période de mal-être, d'anxiété, d'isolement ou de souffrance psychique. Le PEA peut vous accompagner si vous vous sentez dépassé par la situation de votre adolescent, si vous traversez vous-même une période difficile ou si vous avez besoin d'un espace de parole avec un professionnel.

LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS « LES P'TITES CIGALES » (LAEP)

Le LAEP accueille les **enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un parent**, d'un grand-parent ou d'un adulte référent. Elles sont **accueillies par deux personnes** garantes du cadre de fonctionnement. Les enfants peuvent y faire leurs premières expériences de vie en collectif, tout en restant sous la responsabilité de leur accompagnant, pendant la durée de l'accueil. **Chacun est libre d'arriver et de repartir quand il le souhaite** sur la plage horaire d'ouverture.

Ce lieu, financé par la **CAF**, est ouvert grâce à un partenariat entre la Ville et le **Centre social Michel Pache**.



LAEP Les P'tites Cigales
5 allée des Cigales (place de l'Europe)
Les mercredis de 9h à 11h30
hors vacances scolaires
Entrée libre, gratuite et sans inscription



LE CAFÉ DES PARENTS (CENTRE SOCIAL MICHEL PACHE)

Tous les jeudis, hors vacances scolaires, de 8h15 à 10h dans les locaux de l'école de Bel Air, une professionnelle accueille les parents pour un **temps d'échange**, où les parents peuvent partager leurs problématiques et leurs interrogations.

Cet accueil de soutien à la parentalité a pour objectifs :

- **Proposer un espace de répit, de parole et de soutien aux parents.**
- Favoriser la **rencontre entre parents** et la création d'un réseau de **soutien entre familles.**
- **Être à l'écoute des besoins des parents** et les accompagner dans leurs préoccupations et leur rôle éducatif.



LA MÉDIATHÈQUE

Dès la naissance, les familles sont les bienvenues à la médiathèque pour partager un premier contact avec la lecture. Un **espace dédié à la petite enfance**, réaménagé, permet de s'installer confortablement et de profiter d'un large choix d'albums jeunesse régulièrement renouvelés. **L'abonnement est gratuit pour les habitants de Francheville jusqu'à 18 ans.**

Au fil des années, les enfants peuvent être accompagnés dans la découverte de la lecture sous toutes ses formes : romans policiers, historiques, fantastiques, classiques, bandes dessinées, mangas, mais aussi CD et DVD sont mis à leur disposition selon leurs goûts. **Des ouvrages adaptés sont également proposés afin de faciliter la lecture pour les enfants présentant des troubles "DYS", pour que la lecture reste accessible à tous.**

La médiathèque propose aussi de nombreux **temps forts culturels**. Les plus jeunes peuvent assister à des spectacles dans le cadre du Printemps des Petits Lecteurs, tandis que les plus grands ont la possibilité de participer à des ateliers créatifs aux côtés d'artistes, notamment lors d'expositions d'illustrateurs et d'illustratrices jeunesse.

Les jeux vidéo et consoles disponibles au prêt permettent également de partager des moments ludiques, avec l'organisation de tournois plusieurs fois dans l'année. Enfin, un espace dédié accueille les adolescents avec une offre de lecture spécialement adaptée à leurs envies et à leurs centres d'intérêt.

Médiathèque
1 montée des Roches

Horaires d'ouverture sur

 mediatheque.mairie-francheville69.fr/
 mediatheque@mairie-francheville69.fr
04 37 23 68 37



LA LUDOSINE

La LUDOSINE vous attend au rez de chaussée des Grandes Voisines. **Cette ludothèque a pour objectif de mettre le jeu à la portée des familles de tout horizon**, des Grandes Voisines, des communes de Francheville, de Craponne et d'ailleurs. Vous y trouvez un espace pour les tout-petits, des jeux d'imitation, de construction et bien sûr de société. **On joue sur place et on peut emprunter des jeux et des jouets.**



Les Grandes Voisines
40 avenue de la Table de Pierre

06 11 30 70 69

Horaires d'ouverture sur
 **<https://quaidesludes.com>**



LA MÉDIATION FAMILIALE

La **médiation familiale répond à des situations de conflits ou de tensions au sein d'une famille** : personnes vivant une séparation, parents en conflit, familles recomposées et entre les différentes générations d'une même famille. Au moment d'une séparation, la médiation familiale peut vous aider à **maintenir un dialogue respectueux pour protéger l'intérêt des enfants** et trouver des solutions à l'amiable. Elle offre un espace d'échanges pour **améliorer la communication entre parents et adolescents** et restaurer un **climat familial serein**.

Le recours à la médiation familiale conventionnée par la **CAF** permet de bénéficier d'une tarification en fonction du quotient familial de chacun des participants.

Les coordonnées des associations conventionnées sont disponibles à la Maison des Familles et des Jeunes et sur le site de la **CAF** du Rhône (qr code).



LISTE ICI
ASSOCIATIONS

UN MOMENT APRÈS L'ÉCOLE (CENTRE SOCIAL MICHEL PACHE)

Des professionnelles accueillent les familles pour **un moment de jeu et de répit à la sortie d'école. Sans inscription, c'est un temps ouvert à toutes et à tous**, pour partager un moment de jeux entre parents et enfants. Les familles sont accueillies dans un espace aménagé pour les enfants, de rencontre et de soutien pour : favoriser la socialisation des enfants et soutenir les parents dans leur rôle éducatif. Renforcer les liens intrafamiliaux et entre les familles.



DES VACANCES EN FAMILLE (CENTRE SOCIAL MICHEL PACHE)

Pendant les petites vacances, des professionnelles proposent aux familles des ateliers manuels, cuisine, balades... **Pour partager un moment en famille, favoriser l'inclusion et le bien-être familial** comme pour découvrir de nouvelles activités (dates disponibles avant chaque période de vacances). **En juillet, des temps de jeux en plein air, dans les parcs de la commune sont organisés.**

Le **Centre social Michel Pache** propose aussi des **sorties familiales, à la journée**, à la découverte de nouvelles destinations (culturelles, nature...) dans la région.



Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

